



Accusé a tord d'avoir commis un cambriolage

Par **alicia**, le **15/08/2012** à **22:16**

Bonjour,

Alors aujourd'hui c'était le ponpon. Nous avons été accuse a tord d'avoir commis un cambriolage dand le meme immeuble que nous. Quand je dis nous ces moi et mon compagnon. Tous sa parce que un voisin nous aurez vu partir a 6 h du matin hors nous dormions. Et que mon autre voisine et formelle en disan que nous ne somme pas sortir car elle etais debout. Es ce normal que les gendarmes prene en compte que l'avis du premier vkisin? Es normal que le gendarme me dit je sais que ces vous? Et quand maintenant je vais pour ouvrir mes volets je me fais insulter de tout les noms?